



FAITS SAILLANTS – BUDGET 2021

LES SERVICES MUNICIPAUX VILLE DE VILLE-MARIE

SURVOL

2020, une année remplie d'imprévus. La gestion de la pandémie de la maladie à coronavirus COVID-19 a été le plus grand défi à relever à la Ville de Ville-Marie. Il fallait agir autrement pour la santé et la sécurité des citoyens, tout en maintenant nos services municipaux considérés essentiels. La Ville devait répondre aux besoins de ses citoyens et aussi aux besoins d'une grande partie des citoyens du Témiscamingue, le défi était grand.

Plusieurs politiques administratives dites « COVID-19 » ont vu le jour au cours de l'année, et ce n'est pas terminé : 2021 aura aussi son lot d'imprévus. Ces mesures spéciales étaient nécessaires. Elles ont été mises en place, pour la santé et la sécurité de tous.

Résultat : les services municipaux essentiels ont été maintenus avec succès. De plus, il fallait maintenir, malgré les circonstances, un environnement favorable. La population a su profiter de la grande majorité des infrastructures et des activités permises, permettant ainsi d'assurer un certain équilibre et une qualité de vie acceptable.

La Ville a connu, comme toutes les autres municipalités, une hausse des coûts et une baisse des revenus. Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) du Québec a finalement confirmé à la Ville de Ville-Marie le 5 octobre 2020 une aide financière pour compenser les dépenses. Ainsi, la Ville recevra un montant de **98 249 \$ en 2020** et un montant de **44 658 \$ en 2021**.

Comme il est de la responsabilité de la Ville d'informer les citoyens de l'utilisation de cette somme, voici les grandes lignes. En 2020, nous estimons à plus de 150 000 \$ les dépenses liées à la pandémie.

L'augmentation des dépenses : Les salaires administratifs nécessaires à la gestion de la pandémie, l'application des restrictions sanitaires dans le milieu de travail (SST) pour tous les employés, les délais occasionnés par les retards d'approvisionnements, les services offerts non rendus par les entreprises, les problèmes d'entretien des équipements, etc.

La diminution des revenus : Le congé d'intérêts pour la perception des taxes, les revenus de location de salles, les revenus de la gestion des constats d'infraction, les revenus de l'Aréna Frère Arthur-Bergeron, les droits de mutation, les revenus pour l'émission de permis de construction, etc.

Ayant une situation financière acceptable, la Ville de Ville-Marie a pu faire face à cette nouvelle réalité. Elle a été en mesure de composer avec les imprévus en 2020 et elle le sera tout autant en 2021.

Afin de maintenir ses services municipaux, le conseil municipal se penche depuis quelques années sur la gestion des actifs municipaux. Pensons ici aux équipements, à la machinerie (plus de 25 ans), aux infrastructures (40 ans) et aux bâtiments (50 ans) qui sont vieillissants et qui doivent être remplacés.

Des investissements importants seront réalisés au cours des prochaines années. Il y aura un impact budgétaire certain pour les citoyens à partir de 2023. Il est nécessaire de maintenir nos services de qualité.

D'autre part, la Ville de Ville-Marie informe qu'elle a réservé un montant de 25 000 \$ pour le projet de la nouvelle piscine au Témiscamingue, un geste qui indique clairement la participation et l'intérêt de la Ville de Ville-Marie dans ce projet. Il est primordial que l'organisme qui gère le projet se sente appuyé.

LES DONNÉES

Revenus

Tarification foncière : La Ville de Ville-Marie utilise différents taux d'imposition fonciers en fonction des catégories d'immeubles, en utilisant le régime d'impôt foncier à taux variés.

Le taux de taxe foncière pour les immeubles résiduels sera de 1,0527 \$ du 100 \$ d'évaluation; le taux enregistre une légère augmentation de 0,01 \$ par 100 \$ d'évaluation, soit 0,68 % d'augmentation. Il en va de même pour tous les taux variés.

Compensations pour les services municipaux :

| Services | 2021 (unité) | 2020 (unité) |
|-------------------------|-----------------|-----------------|
| Aqueduc (eau potable) | 180 \$ | 220 \$ |
| Égout | 115 \$ | 100 \$ |
| Matières résiduelles | 195 \$ | 195 \$ |
| Assainissement des eaux | 160 \$ | 165 \$ |

Pour une maison de 150 000 \$, le montant total de la facture du compte de services diminuera quelque peu comparativement à 2020. La facture diminuera de 15 \$, cette diminution est attribuée au rééquilibrage de la compensation des services municipaux.

Dépenses

Les dépenses prévues pour l'exercice financier 2021 totalisent 5 364 000 \$, comparativement au budget 2020 où les dépenses prévues au budget étaient de 5 245 413 \$.

L'augmentation des dépenses prévue de 2,26 %.

Excédents affectés

L'excédent affecté pour la vidange des boues représente un montant de 120 000 \$ au 31 décembre 2020. Un montant additionnel de 30 000 \$ est prévu au budget 2021. Afin d'éviter une tarification excessive aux contribuables d'ici cinq ans, il est nécessaire d'accumuler une certaine réserve, puisque les coûts estimés sont évalués à 300 000 \$.

L'excédent affecté pour le projet piscine représente un montant de 25 000 \$ au 31 décembre 2020. Tout dépendant de l'évolution du projet, un montant supplémentaire pourrait s'ajouter pour 2021.

Investissements

Les investissements prévus pour l'exercice financier 2021 représentent un montant de 4 882 800 \$. L'aide financière et les affectations représentent un montant de 2 824 300 \$. Des emprunts au montant de 2 058 500 \$ seront nécessaires pour compléter le financement.

Dépenses d'investissement prévues en 2021 :

| | |
|---|--------------|
| Remplacement du camion-benne | 145 000 \$ |
| Divers équipements de voirie | 91 500 \$ |
| Réaménagement muret près du Motel Caroline | 55 000 \$ |
| Traverses de rues | 35 000 \$ |
| Travaux majeurs – Rues (TECQ 2019-2023) | 702 400 \$ |
| Équipements divers – Aqueduc, égout | 100 000 \$ |
| Marina – Réfection de quais et divers équipements | 113 200 \$ |
| Aménagement entrepôt et surfaceuse aréna | 190 000 \$ |
| Plage publique – Équipements divers | 89 300 \$ |
| Parcs – Équipements divers | 35 000 \$ |
| Réaménagement bibliothèque | 20 000 \$ |
| Rénovation majeure – Parc des jeux | 3 306 350 \$ |

**LA VILLE DE VILLE-MARIE, UNE VILLE RAYONNANTE
OÙ IL FAIT BON VIVRE DANS UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE!**